



Salaires, emplois, conditions de travail : Une urgence sociale !

Alors que le grand débat, initié par le Président de la République, a pris fin, les Français attendent encore des réponses à leurs revendications en matière de justice sociale, de justice fiscale et d'une plus grande démocratie.

Sur ce dernier point, la réponse d'Emmanuel Macron a été de faire voter une loi anti-casseurs qui est surtout une atteinte à la liberté de manifester, de demander aux forces de l'ordre d'arrêter, d'envoyer en garde à vue, de fichier, de gazer et de mutiler les manifestant.es afin de mettre un terme à la contestation.

Alors que les réponses ne sont pas au rendez-vous, le SNMH-CGT a redéposé un préavis de grève pour tous les samedis jusqu'à fin juin. En effet, le gouvernement doit mettre fin au gel du point d'indice instauré depuis 2010 qui concerne autant les fonctionnaires que les contractuel.les et mettre fin à Action publique 2022 et à son projet de loi de Transformation de la Fonction publique. Ces mesures sont pour nous inacceptables.

Salaires et primes au CMN : M. Bévalal doit prendre ses responsabilités !

Au-delà des réponses gouvernementales, le CMN pourrait et devrait apporter des réponses concrètes pour les agents. Le dernier conseil d'administration a vu une revalorisation du groupe 1... des contractuel.les, histoire que les nouveaux agents ou les agents tout en bas de la grille (aujourd'hui indice 325) **ne soient pas rémunérés en deçà du SMIC !** C'est une honte que de voir des salaires flirtant avec le seuil de pauvreté, car personne ne peut vivre décemment avec de tels revenus !

Et c'est sans compter les temps partiels imposés, les CDD au mois le mois, les métiers non reconnus comme les animateurs du patrimoine, les missions supplémentaires non rémunérées et les externalisations... C'est la précarité et la paupérisation de la Fonction publique institutionnalisées au CMN. Nous demandons l'arrêt d'une telle politique qui met à mal le service public et les agents de l'établissement.

Nous demandons à M. Bévalal, président du Centre des monuments nationaux, des mesures immédiates qui aideraient les agents dans leur quotidien :

- **Revoir la grille des agents contractuels du CMN** pour cesser de corriger une grille des salaires trop faibles et qui tassent la carrière des agents,
- **Cesser les discriminations avec le CIA** (complément indemnitaire annuel) pour les agents fonctionnaires dont certains n'en voient pas la couleur. M. Bévalal ferait mieux

d'avoir une politique indemnitaire plus égalitaire afin d'éviter que certains s'en voient privés ou qu'il y ait trop d'iniquités. Cela demanderait d'avoir des consignes claires vis-à-vis des administrateurs et qu'une prime soit remise à tous les agents en fin d'année,

- **Intégrer les métiers des animateurs du patrimoine dans les métiers du CMN ainsi que leur intégration dans les organigrammes des monuments, l'ouverture de droits** (fiches de paie, formation, action sociale...) y afférant,
- **Ouvrir des postes accueil-surveillance et jardins là où les besoins sont identifiés et de pérenniser des postes de vacataires** qui remplissent un besoin permanent. Le turn-over imposé aux vacataires dans certains monuments ne permettra pas à terme des plans de titularisation comme les Sauvadet I, II et III. Le CMN se tire ainsi une balle dans le pied et tire un trait sur l'avenir de certains de ses agents précaires.

Plus largement, le SNMH-CGT revendique :

- L'augmentation générale des salaires débutant à 1 800 euros bruts.
- L'abandon d'action publique 2022 et son projet de suppression de 120 000 emplois dans la Fonction publique.
- La création d'emplois publics à hauteur des besoins de la population.
- Le dégel du point d'indice pour les fonctionnaires et contractuels avec rattrapage depuis 2010.
- L'intégration des primes dans les salaires et la fin des primes au mérite.
- L'attribution d'une prime de fin d'année pour 2018 de 500 € pour tous.
- La fin du CICE et le rétablissement de l'ISF.
- L'abandon du projet de retraites à points, le retour à la retraite à 60 ans et 37.5 annuités.
- Le renforcement et l'élargissement de la Sécurité sociale.
- La fin des violences policières et le droit à manifester pacifiquement
- L'amnistie des Gilets Jaunes et autres militants arrêtés arbitrairement lors des manifestations

Nous appellerons également les agents à se mobiliser dans les prochaines semaines pour défendre la Fonction publique contre le projet de loi Transformation de la Fonction publique

Les samedis, le 1er et le 9 mai... mobilisons-nous pour nos missions, nos conditions de travail et nos salaires !

Paris, le 12 avril 2019